Travail personnel de recherche*

UE 98

Enseignant(s) responsable de l'UE : Alexandra VANHAERENS

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	GHU13TPR1
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	0 h
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
GH13TPR1 Travail personnel de recherche	0	5	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. organise, au sein de l'entreprise, la collecte des informations et leur traitement dans une perspective d'analyse marketing, comptable, financière et juridique tout en s'appropriant les logiciels et des outils de gestion adéquats.
- **HE08** HE. 8. développe l'approche analytique critique et réflexive d'un problème concret et identifie les solutions à mettre en place.
- **RE01.4** ARES. 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- **RE01.6** ARES. 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- **RE03** ARES. 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière
- **RE03.1** ARES. 3.1 Rechercher et exploiter les sources d'informations pertinentes pour ses différentes activités
- **RE03.4** ARES. 3.4 Appréhender son activité dans ses différentes dimensions techniques et résoudre les problèmes techniques simples du matériel, des installations.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Travail personnel de recherche

Pour mener à bien ce travail de recherche, l'étudiant mobilisera les connaissances acquises au cours de l'année et fera preuve d'une réelle curiosité intellectuelle, indispensable à toute démarche de réflexion.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Travail personnel de recherche

Objectifs

L’objectif de cette unité d’enseignement est de conduire un travail de recherche visant à approfondir et à nourrir une réflexion personnelle et argumentée autour d’un sujet défini par l’équipe pédagogique.

Contenu

Le thème précis du travail de recherche sera communiqué aux étudiants au cours de la période d’examens.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Travail personnel de recherche

Travail de réflexion

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Travail personnel de recherche

- Identifier les enjeux économiques, sociaux et culturels propres aux métiers de l’hôtellerie et de la restauration.
- Comprendre les grands courants théoriques et pratiques qui structurent le secteur (qualité de service, expérience client, management d’équipe, RSE, digitalisation…).
- Situer le sujet de recherche dans son contexte professionnel et académique (cadres conceptuels, tendances du marché, innovations).
- Construire une problématique claire, pertinente et contextualisée.
- Formuler des hypothèses de recherche et définir des objectifs précis.
- Rechercher, sélectionner et analyser de manière critique des sources académiques et professionnelles.
- Mettre en œuvre une démarche méthodologique rigoureuse : collecte, traitement et interprétation des données
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et d’ouverture à des approches pluridisciplinaires.
- Adopter une posture critique vis-à-vis des pratiques du secteur et des modèles existants.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE :	Le support est distribué au cours	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
La session de janvier comportera une épreuve écrite sous la forme d’une étude de cas. Celle-ci visera à évaluer la capacité de l’étudiant à mobiliser ses connaissances et à développer une réflexion approfondie et argumentée dans un temps imparti de 2hLe temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.			

Janvier bis			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.			
La session de janvier bis comportera une épreuve écrite sous la forme d'une étude de cas. Celle-ci visera à évaluer la capacité de l'étudiant à mobiliser ses connaissances et à développer une réflexion approfondie et argumentée dans un temps imparti de 2h.			
Juin			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.			
La session de juin comportera une épreuve écrite sous la forme d'une étude de cas. Celle-ci visera à évaluer la capacité de l'étudiant à mobiliser ses connaissances et à développer une réflexion approfondie et argumentée dans un temps imparti de 2h.			
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.			
La session de Août comportera une épreuve écrite sous la forme d'une étude de cas. Celle-ci visera à évaluer la capacité de l'étudiant à mobiliser ses connaissances et à développer une réflexion approfondie et argumentée dans un temps imparti d'1h30.			